

Terre & Mer

An douar hag ar mor



Toute l'actu municipale et estivale

#supplément compil'estivale pour
passer de bonnes vacances à Guidel

Compil'estivale

SAISON 2015
GUIDEL

Bonnes vacances à tous !



Dossier // 7
Les 70 ans de
la libération de Guidel



Vie Locale // 10
Coup de théâtre
aux Arlequins



Sports // 11
Le triathlon
Iron Breizh



Culture // 13
Le petit festival
des livres en musique

Mai-Juin 1915

Des guidéolois à la bataille de l'Artois

Les opérations de Mai et Juin 1915 en Artois qui avaient pour but principal de venir en aide à nos alliés russes en fixant devant les troupes françaises le plus grand nombre de forces allemandes se sont traduites par de nombreux affrontements à Arras, sur la crête de Vimy et à l'éperon rocheux de ND de Lorette.

Ayant duré du 09 Mai au 22 Juin et d'une portée stratégique plutôt faible, ces combats ont entraîné de nombreuses pertes humaines, notamment côté français où l'on a relevé près de 102 000 soldats morts dont beaucoup de Bretons. Parmi eux, 7 jeunes guidéolois tués au combat entre le 8 et le 16 Juin.

Incorporés à Lorient et affectés au sein du 93^{ème} RI, **Jean-Louis Le Goff** (21 ans), dont les parents sont boulangers au bourg et **Joseph Le Guerroué**, fils de cultivateurs de Kernevez Troloc (aujourd'hui Villeneuve Troloc'h) perdent la vie tous les deux, le 8 Juin, lors des combats de la ferme de Toutvent à Hébuterne.

Quelques jours plus tard, ce sont **François-Marie Loyer** (25 ans) de Coat er Malo, **René-Marie Le Gall** (23 ans de Kerulo) et **Joseph Sélo** du bourg qui meurent lors des combats de Roclincourt, petit village du Pas de Calais, en position stratégique pour la défense d'Arras. Ils perdront la vie les 12, 15 et 16 Juin.

Un peu plus loin, à Arras même, où les combats font rage, deux autres jeunes guidéolois sont tués lors d'affrontements avec l'ennemi : **Joseph Gouhir** (24 ans) fils d'agriculteurs de Traourec, canonnier au 50^{ème} Régiment d'Artillerie de Campagne (RAC), meurt le 12 Juin, son compagnon **Antoine Jaume** (22 ans ½) du bourg décède 2 jours plus tard, le 14.

Profondément marquée par son histoire, la région de l'Artois en est devenue une véritable "terre de mémoire" à travers, notamment, la présence sur son sol de plusieurs grandes nécropoles. La plus importante est celle de N-D de Lorette près d'Arras où reposent près de 45 000 combattants. Non loin d'elle se trouve celle de La Targette à Neuville-Saint-Vaast qui contient 12 000 sépultures dont celle de **Joseph Gouhir**, notre jeune ami guidéolois de Traourec mentionné ci-avant.

Remerciements pour leurs recherches à Jo Daniel et l'association Histoire et Patrimoine de Guidel.

Pour marquer son engagement dans la célébration du Centenaire de 14-18
la Ville de Guidel, y consacra cette rubrique, de manière exclusive jusqu'en Novembre 2018.

Nous pourrions ainsi partager certains points de notre histoire locale inscrite dans l'histoire de France.



Entrée principale de la nécropole nationale de La Targette à Neuville-Saint-Vaast (62580) où repose Joseph GOUHIR dans la tombe 5705 (carré 23 - rang n° 9).
Avec l'aimable autorisation de la Mairie de Neuville Saint Vaast

À la découverte des noms de famille bretons

par Serge Le Bozec / Ar-un-Dro e Gwidel

Les noms de famille bretons, comme dans toutes les langues, peuvent correspondre à la description physique d'un ancêtre, premier porteur du nom.

Les caractéristiques physiques sont souvent décrites au moyen de noms finissant en -ec.

Voici d'autres exemples, formés à partir d'un adjectif. Ils sont souvent précédés de l'article français "le", qui est la traduction de "ar" ou "an" breton.

Grand : **Le Bras** ou **Ar Braz** désigne quelqu'un de grand.

Petit : le contraire de grand est **Bihan**, terme très connu puisqu'il se retrouve dans le nom de notre département : Morbihan. Il provient du nom complet "*Mor Bihan Gwened*" ou "*Petite Mer de Vannes*", c'est-à-dire "*Golfe de Vannes*". La taille d'une personne peut aussi être déterminée par **Le Berre** ou **Ar Berr**, désignant le court, le courtaud.

L'embonpoint : il se devine chez un ancêtre surnommé **Le Teuff**. Ce mot s'écrit "Tev" en breton moderne et signifie gros, épais.

Trapu : quelqu'un de trapu, de costaud se reconnaît dans **Carré**.

Mince : les personnes ayant été appelées **Moan** ou **Treut** n'étaient pas en surpoids ! En effet "moan" est mince, fin, tandis que "treut" ou "tred" est franchement maigre.

Couleur de la peau ou des cheveux : **Le Roux** ou **Ar Rouz**, a la chevelure rousse ou châtain, **Le Guen** ou **Ar Gwenn** était certainement blanc de peau tandis que **Le Cann** était chenu, blanc par la chevelure. **Le Duff** ou **An Du** a quant à lui des cheveux noirs et/ou une peau foncée.

Boiteux : le surnom descriptif **Le Cam** désigne un boiteux.

Voûté : **Le Crom** correspond lui à quelqu'un de voûté.

Beau : finissons par des noms plus élogieux, **Le Caer** ou **Le Coant**. Il s'agit de belles personnes. Ils se prononcent en breton moderne **Ar C'haer** et **Ar C'hoant**.

2 Histoire(s) de Guidel**4 Retour sur images****5 État civil****6 Vie municipale**

- Transfert de la galerie marchande
- Environnement

**7 Dossier
Les 70 ans de la libération de Guidel****10 Vie locale**

- Départ d'Hélène Sagnet
- Hommage à Mme Cadieu
- Nouveaux commerçants

11 Sports & Loisirs

- Triathlon Iron Breizh
- Animations pour les enfants

12 Associations

- Subventions
- Forum des associations
- Le guide pratique

13 Culture

- Petit festival des livres en musique
- Programme de la rentrée

14 Vie politique / Libre expression**16 Agenda****Mairie de Guidel**

11, Place de Polignac 56520 Guidel
Mail : maire@mairie-guidel.fr
Tél. 02 97 02 96 96 / Fax. 02 97 65 09 36
Accueil :
lundi au jeudi : 8h30-12h/13h30-17h30
vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
et samedi : 9h30-12h (État civil)
www.guidel.com

Urgences

- » Pompiers : 18
- » Samu : 15 (ou 112 depuis un mobile)
- » Police : 17
- » Gendarmerie : 02 97 32 61 17
- » Médecin de garde : 02 97 68 42 42
- » SOS Médecins : 36 24
- » Pharmacie de garde : 32 37
- » Centre antipoison : 02 99 59 22 22
- » Hôpital : 02 97 64 90 00 (24h/24)
- » Violence conjugale : 39 19
- » Enfance maltraitée : 119
- » Urgence gaz GrDF : 0 800 47 33 33
- » EDF dépannage : 0 810 333 356
- » Déchetterie : 02 97 65 30 01

La vie d'une collectivité s'inscrit dans le temps qui s'écoule.

Celui de l'Histoire :

c'est à l'histoire encore récente de la libération de Guidel le 10 Mai 1945, il y a 70 ans, que nous consacrons le dossier de ce bulletin municipal. Cette commémoration a été particulièrement bien suivie, et a été l'occasion de témoignages, et de réalisations, qui lui ont donné un caractère tout à fait exceptionnel que nous décrivons dans les pages intérieures.



Celui du temps long qu'il faut pour mettre en œuvre des projets :

- L'agrandissement du port est progressivement mis en service. Travaux importants envisagés depuis l'an 2000 sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération, avec les participations financières de la Région et du Département qui assureront désormais son bon fonctionnement et renforceront le développement touristique de Guidel Plages.
- Transfert de la galerie commerciale, à nouveau retardé par un nouveau recours sur le permis de construire !

Celui de l'arrivée de l'été : pour la première fois, la programmation des festivités est jointe à votre bulletin dans une brochure séparée.

A tous Guidémois et Vacanciers, bon été avant de reprendre le collier à la rentrée, chacun à sa façon, pour faire avancer les projets qui lui tiennent à cœur.

François Aubertin, Maire de Guidel

Boîte à livres ou la culture en livre-service

Inspirée sans hésitation de ce qui existe dans d'autres villes, Guidel a décidé de mettre en place cet été deux boîtes à livres, l'une sur le parvis de l'église et l'autre sur le cœur de station à Guidel-Plages.

Le principe est simple. Il s'agit de mettre à disposition de tout à chacun, livres, bandes-dessinées, magazines dans une mini bibliothèque accessible à tous et à toute heure.

Fini le livre de poche qui prend la poussière sur l'étagère ou le magazine jeté à la poubelle.

Ce livre-service a pour objectif le partage de la lecture : vous les déposez dans la boîte et en prenez un autre, le lisez et le reposez dans la boîte ou le remplacez par un autre.

"Ces boîtes à livres ont été fabriquées par le service menuiserie de la commune avec des matériaux de récupération. Leurs emplacements ont été choisis pour être une invitation à la détente et à la lecture. Nous comptons sur les habitants pour faire vivre ces boîtes en y mettant à disposition des livres qu'ils ont appréciés et pourquoi pas en y laissant un petit mot expliquant pourquoi ils ont aimé le lire" souligne Vanessa Chrétien, Directrice Générale des Services.



Josette Babout a reçu la Legion d'honneur pour son engagement dans la résistance
 Auguste Le Bechennec Joseph Coeffic et Jean Leclercq ont obtenu la Croix Des combattants AFN

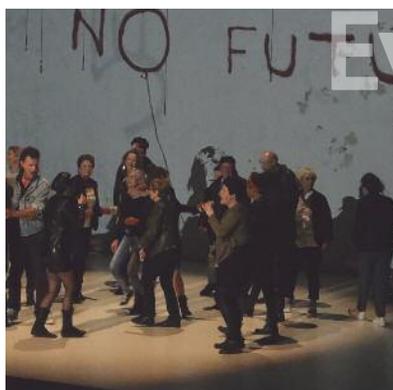
Mme Pocher a reçu la médaille de la Famille le 13 juin 2015



De jeunes catalans du collège La Salle Manlleu (près de Barcelone) reçus en Mairie le 6 mai



L'Opération Un Enfant Un Arbre le 30 mai 2015



Saisissant ! la troupe d'amateurs guidéolois a offert sa version époustouflante de Starmania à L'ESTRAN le 18 avril



Le traditionnel concours hippique au Sémaphore le jeudi de l'ascension



Exposition la Société des Aquarellistes à L'ESTRAN du 23 au 26 mai
 Le tableau *Après la pluie* (l'iris) de Soen Nio a reçu le prix de la ville

Inauguration du rond-point de Penfentengo le 20 juin 2015



Les élèves de Guidel ont participé à une journée sécurité routière lors du Raid Cyclo de la FNASCE



Ambiance ensoleillée pour le relais sportif



Dernier intermède musical de la saison 2014-2015 offert par la Fondation Polignac-Kerjean à la médiathèque le 6 juin

Naissances



Avril 2015

KERLIR Gabin, le 4 Avril
 DUPERRIEZ Arthur, le 6 Avril
 PETIT Lubin, le 21 Avril
 MARTIN PRÉVOST Tom, le 24 Avril
 LE ROMANCER Lenzo, le 24 Avril
 ISAÏA Ewen, le 25 Avril

Mai 2015

BECHT Nathan, le 3 Mai
 KERISIT Matys, le 5 Mai
 ALIAS Charles, le 26 Mai
 LE BRIZE Adrien, le 27 Mai
 FRITZ Samuel, le 29 Mai

Juin 2015

SEGARD Stella, le 8 Juin
 LE ROY DRUON Léo, le 13 juin
 LE FLOCH Alban, le 15 juin

Erratum

Une erreur s'est glissée dans les naissances de janvier 2015. Nous vous annonçons Estéban SANFRATELLO né le 28 janvier



Mariages

Avril 2015

DUCHÈNE Hervé et ALAMÉLAMA Murielle, le 25 Avril

Mai 2015

STANGUENNEC Patrick et SOBIESKI Nathalie, le 9 Mai
 ROUGÉ Alexandre et LE BELLEC Deborah, le 16 Mai
 LEPAGE Vincent et YVINEC Jessica, le 16 Mai
 DEWAVRIN Yoann et TABARY Noémie, le 16 Mai
 TOULLIOU Thomas et LERNOULD Laëtitia, le 16 Mai
 LEMARDELÉE Bruno et AUDREN Maud, le 23 Mai
 ROSSOLIN Nicolas et LAPEL Karine, le 23 Mai
 BRUNOIS Yannick et MARTINEZ Valérie, le 23 Mai

Juin 2015

MARZIN Yves et AUBRY Yannick, le 6 Juin
 LE ROUZIC Vincent et TOULLIOU Guénola, le 13 Juin
 PARENT Cyril et LENTINI Julie, le 20 Juin

Décès



Avril 2015

LE BIHAN Gilbert, 75 ans, le 3 Avril
 LE GAL Roger, 76 ans, le 11 Avril
 HELIES née PODEUR Madeleine 60 ans, le 12 Avril
 LE STRAT née GAUDIN Marie, 86 ans, le 15 Avril
 LE PORT Guénola, 52 ans, le 24 Avril
 GILLE Patricia, 53 ans, le 26 Avril
 CADIEU née LANIEL Henriette, 102 ans, le 29 Avril

Mai 2015

LE NOÉ Laurence, 57 ans, le 26 Mai
 EVEN Marie, 89 ans, le 29 Mai
 HOUDAYER Roger, 93 ans, le 30 Mai

Juin 2015

SAYÉ Bertrand, 67 ans, le 6 Juin
 MALCOSTE René, 87 ans, le 13 Juin
 LEVEQUE Jean, 91 ans, le 20 Juin

Transfert de la galerie commerciale

“Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage”

Transférer la galerie commerciale vers le cœur de station pour reconquérir l'espace dunaire, c'était l'objectif assigné par l'Etat à la Commune dès 1997... sans pour cela lui en donner les moyens !



Or, cette galerie commerciale est une propriété privée, où plusieurs commerçants exercent leur activité. Définir avec eux les principes d'un transfert équitable a été le premier objectif.

La phase suivante a consisté à associer à la ville une compétence et les moyens de plusieurs collectivités : Lorient Agglomération [qui a pris la maîtrise d'ouvrage], Conservatoire du Littoral, Région, Département, tous ont accepté d'apporter leur participation à ce projet reconnu d'intérêt public.

C'est ainsi qu'un promoteur Bouygues Immobilier a été retenu par la ville pour construire sur l'espace central de Guidel Plages un immeuble permettant de retrouver des locaux commerciaux, et de surcroît 1000 m² de logements en étage.

En 2011, un particulier faisait un recours contre le permis de construire finalement annulé en 2013 par le Tribunal Administratif, pour un motif que l'on peut qualifier de futile au regard de l'intérêt public défini.

L'opération était alors reprise par un nouveau promoteur, le premier ayant jeté l'éponge.

Un nouveau permis de construire, identique au précédent mais complété des attestations manquantes, était finalement accordé le 31 mars 2015. Il vient de faire l'objet d'un nouveau recours de la même requérante. Son avocat se vante d'être “capable de faire tomber n'importe quel permis de construire”. Quels intérêts défend-t'il ?

Sa motivation est-elle bien avouable ? Que pèse l'intérêt public par rapport à l'intérêt particulier ?

Est-il normal de pouvoir paralyser l'action publique sans prendre aucun risque pendant deux fois 2 ans ½ [durée moyenne d'attente pour l'examen d'un dossier par le Tribunal Administratif]

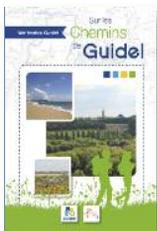
La commune est comme Sisyphe [cité dans l'Odyssée] : pour avoir défié les dieux, il est condamné à faire rouler éternellement jusqu'en haut d'une colline un rocher qui en redescend à chaque fois avant d'atteindre le sommet.

La comparaison s'arrête là, parce que c'est la commune qui est éternelle, tandis que la requérante et son avocat ne le sont pas. Ainsi ce projet aboutira tôt au tard. Cent fois sur le métier remettons notre ouvrage !

Guide(L)

La rando pratique

Sur les chemins de Guidel
War hentou Gwidel.



En préparation depuis plusieurs semaines, ce guide des sentiers et des chemins de randonnée de Guidel a été porté par un groupe de travail de l'Agenda 21 local. Essentiellement concentré sur

notre secteur côtier, la vallée de la Laita et Guidel-Centre, il présente clairement et simplement six grandes boucles pédestres que chacun peut emprunter pour découvrir les charmes de notre commune. Il sera bientôt suivi d'un second guide plus spécialement consacré aux balades de l'arrière-pays.

Bonnes marches, bonnes promenades.

Label

Pavillon Bleu

Trois belles plages de
la commune labellisées.



Comme l'an passé, les 3 grandes plages de Guidel (Plage de Pen er Malo, du Loc'h et de la Falaise) ont été à nouveau labellisées par le Pavillon Bleu.

Une belle reconnaissance de la qualité de nos eaux de baignade, de nos plages et des nombreux efforts faits pour leur préservation.

Bienvenue

Nouveaux arrivants

Cérémonie d'accueil à 10h30
le 5 septembre à L'ESTRAN.



Cette invitation a pour objectif de rencontrer l'équipe municipale, de faire connaissance avec la ville, son histoire, son quotidien et ses projets. Des surprises attendent les participants.

Si vous êtes arrivés à Guidel depuis septembre 2014, vous êtes invités à vous inscrire en Mairie ou sur le site de la ville dans la rubrique “Contactez-nous”.

Dossier

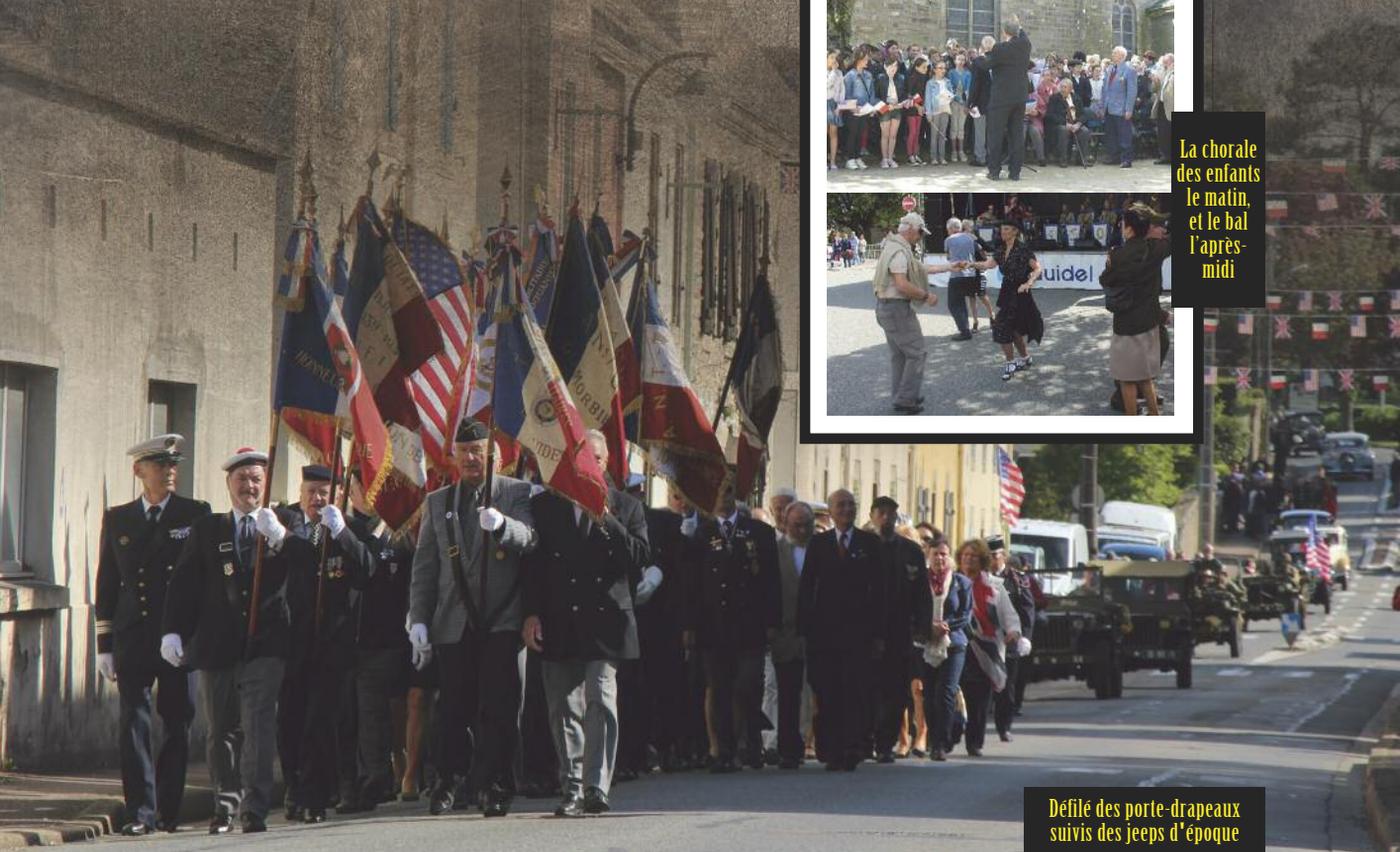
10 MAI 1945 les 70 ans de la libération de Guidel 10 MAI 2015



Cérémonie au cimetière et au monument aux morts

Dépôt de gerbe au monument aux morts

La chorale des enfants le matin, et le bal l'après-midi



Défilé des porte-drapeaux suivis des jeeps d'époque

21 juin 1940 la guerre arrive à Guidel

Le 21 juin 1940 au lieu dit des 5 Chemins une section de l'artillerie coloniale et un détachement d'une vingtaine de marins s'opposent à la progression d'une importante division allemande qui voulait prendre possession des installations portuaires de Lorient. Venu sur place pour diriger le combat, Hervé de Penfentenyo alors Préfet maritime de Lorient fit porter par un sous-lieutenant le message suivant au commandant de la division allemande : « **le gouvernement a donné l'ordre de défendre les ports de guerre. Cet ordre sera exécuté** ». Forts de leur courage, ils affrontent aux 5 Chemins,



Les 5 Chemins au lendemain de la bataille du 21 juin 1940

Maquette des 5 chemins en 1940 réalisée par M. Plouzeau, maquetiste d'art



une unité allemande. Le combat fait 6 morts et 9 blessés côté français et 8 tués côté allemand.

Cette bataille annonce l'arrivée des Allemands à Lorient, le soir même ils font 6 000 prisonniers.

L'occupation allemande commence à Guidel

Les années suivantes la base des sous-marins à Kéroman est bâtie, ainsi que le mur de l'Atlantique, puis le Festung, ligne de fortification qui inclut l'île de Groix. 17 000 ouvriers y travaillent et se relaient nuit et jour. La forteresse est en place.

L'occupation est synonyme d'interdictions, de réquisitions massives, de pénurie, rationnement. Les alertes aux bombardements à Lorient sont incessantes, arrivent les premiers réfugiés à Guidel. Les habitants creusent des tranchées dans les caves ou les jardins...

La vie s'organise, les enfants ont classe dans les chapelles, la solidarité entre villages s'installe pour les moissons et des colis sont envoyés aux prisonniers en Allemagne.

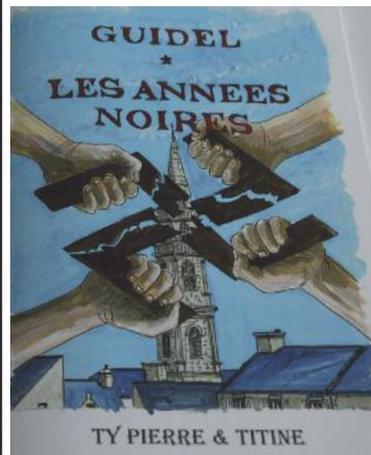
Même si la propagande se diffuse, la résistance fait front dans les esprits. En 1942, les Américains entrent en guerre. En France, Le maquis se structure, en 1943, des actions contre les occupants sont menées...

« **Je m'appelle Loès, j'ai douze ans passés et j'habite le bourg de Guidel. Nous sommes en 1940. Mon papa a été mobilisé, il est quelque part sur la frontière belge avec le 137^e Régiment d'Infanterie de Quimper.**

Ma mère travaille à l'arsenal de Lorient. C'est donc Mémé Annick qui s'occupe de moi... »

C'est ainsi que débute la bande dessinée « **Guidel-Les années Noires** » écrite et illustrée par M. Diverres pour les 70

ans de la Libération de la Poche de Lorient. Ce livre raconte la seconde guerre mondiale au travers de la vie quotidienne d'un jeune Guidelois.



La Poche de Lorient

Le 6 juin 44 les alliés débarquent en Normandie et avancent vers la Bretagne. Des grandes villes bretonnes sont libérées. Hitler donne alors l'ordre de se replier vers les ports de Brest, Saint Nazaire et Lorient, positions stratégiques qui vont devenir des poches de résistance allemande. Alors que l'armée composée d'Américains, membres des FFI et des FTP gagne du terrain, des milliers de soldats Allemands et « russes blancs » fuient le Finistère et le Morbihan pour rejoindre Lorient et s'opposer à l'avancée des alliés.

La Poche de Lorient s'étend sur 26 communes, de Guidel à Quiberon et comprend Groix et Belle Île, moyens de communication vers les autres poches. Commence la guerre de positions.

Avec une partie des 5 000 Américains dispatchés sur les 2 poches de Lorient et Saint Nazaire, la 19^e Division d'Infanterie basée à Vannes et commandée par le Général Borgnis-Desbordes affronte les 26 000 soldats allemands. Les troupes se répartissent d'est en ouest. Cette guerre de positions va durer 9 mois.

A Guidel, la ligne de repli des Allemands part de la Laïta vers Moustoiric (Gestel) en passant par les villages de Kérulo, St Michel, Kerviniou, Le Hirgoat et Lesvariel.

Les forces alliées s'installent au nord de Guidel avec l'armée française et les FFI. La ligne devient le lieu d'affrontements.

La Bataille de Kérulo

« J'ai rejoint les FFI puis les Américains dans la 94^e Division d'infanterie. L'attaque de Kérulo, site stratégique de la surveillance allemande, avait été décidée. A ce moment-là j'étais chef de patrouille, nous avons surveillé la zone pendant 3 jours et informé les habitants qu'une attaque allait avoir lieu, qu'il fallait partir. Le matin du 24 août 44, tous les bataillons (St Michel, Kervardel, Poulbriz...) étaient prêts, nous étions 200.



M. Jean Dupoirier

Nous avons attaqué à 10h30. Durant cette bataille beaucoup ont été tués. Nous avons dû nous replier. J'ai été blessé à l'épaule gauche, les Américains m'ont conduit à Kerbertrand, l'hôpital de Quimperlé. 2 jours après avoir été opéré, j'ai rejoint mon groupe et suis retourné au front. Suite à cette bataille, j'ai reçu la Cross of military, je suis le seul morbihannais à voir reçu cette haute distinction américaine.

Après avoir été muté ensuite à la 118, je suis parti en occupation en Allemagne jusqu'à la démobilisation en 1945. »

La Libération

Le 7 mai 1945, la reddition allemande est signée au Café breton à Etel, le cessez-le-feu est prévu le 8 mai. Ce n'est que deux jours après l'annonce de l'armistice que le général Fahrmacher dépose son arme au général Kramer lors de la cérémonie officielle de la reddition de la Poche à Caudan. A Guidel, l'un des bataillons basé à Locmaria, le 3^e escadron du Régiment du 19^e Dragons, libère la ville le 10 mai.

Le 10 mai 2015, le colonel Mahéas, présent pour les cérémonies de commémoration de la libération, revient sur ce jour historique :

« J'étais sous-lieutenant au 3^e escadron du 19^e Dragons, dont le PC se trouvait alors à Locmaria, nous tenions les avant-postes devant la ferme du Rouho.

Ce n'est donc que le 10 mai que nous avons reçu l'ordre de prendre la route de Guidel.

Ce fut pour moi une journée unique que je n'oublierai jamais.

Dès 7 h du matin nous avons plié bagage et nous nous sommes rassemblés sur la route de Locmaria à Guidel. Après midi nous sommes aux premières maisons de Guidel. Surprise : personne. C'est en avançant dans Guidel que peu à peu les gens sont sortis, sont venus nous voir, nous questionner... Parvenus place de l'église ce fut pour nous une découverte de voir ces destructions.

Beaucoup de drapeaux français aux fenêtres même sur les maisons détruites.

Alors qu'on finissait le repas une habitante de Guidel est venue nous voir, « tout à l'heure dans le fond du jardin, j'ai entendu des sons et des bruits. Il doit encore y avoir des Allemands » nous dit-elle. Avec un groupe je suis parti voir ce qui se passait.

Derrière la haie de son jardin, il y avait encore des Allemands. Nous leur avons demandé de se rendre en faisant des sommations. On a vu sortir 3 bougres assez âgés passablement éméchés, qui sont venus vers nous en disant « Kamerad Krieg ist fertig (la guerre est finie) ». Oui la guerre était finie.

Nous mettons en place le dispositif de sentinelles pour la nuit qui se passe bien, c'est calme, pas de cri, on discute, on cause, c'est simple on répond aux questions, on interroge les gens, tout le monde est content.

Voyez cela a été tout simple mais il flottait ce jour-là un air particulier, l'air de la liberté.

C'était une atmosphère très particulière, c'était l'air de la liberté. Tout le monde était content, sans être expansif, mais tout le monde était heureux, c'était FINI. Finis les tracas, finis les obus, finis les morts à Guidel... C'était la liberté.

Cette liberté chèrement payée par les morts ; les 4 morts de notre escadron à Locmaria, les morts civils de Guidel, les aviateurs alliés qui avaient été abattus tout autour de Lorient et dont vous avez recueilli ici à Guidel les reliques dans votre cimetière, elle a été payée de tout ce sang versé qui avait fait de votre terre un champ d'honneur. »



Le sous-lieutenant Mahéas, entouré de ses hommes, 3^e escadron du 19^e Dragons (© collection privée)

Coup de théâtre aux Arlequins !

Hélène Sagnet tire sa révérence

C'est à l'occasion du 30^e anniversaire des Arlequins qu'Hélène, très émue, a rendu hommage à son Arlequin et l'a confié au collègue St Jean.



Son aventure débute en 1976, Hélène encadre un groupe de collégiens intéressés par une activité artistique et monte un spectacle "Le tour du monde en rêvant". Puis en 1985/1986, Hélène et Annette Le Vély lancent la troupe de théâtre du collège qui prendra le nom des "Arlequins" en 1990. Des mois de répétitions et la grande première se déroule sur une scène montée sous le préau du collège. Au fil des années les premières s'enchaînent, Hélène entraîne avec elle sa famille, mari et enfants. De nombreux bénévoles les rejoignent et forment avec eux une joyeuse équipe. En 1988, la notoriété de la troupe lui permet de monter sur les planches du théâtre en plein air de Kerhervy et de participer au concours de l'enseignement catholique "Tous en scène" en départemental et en régional et d'aligner les récompenses. Mais la récompense, c'est surtout d'avoir impulsé des vocations. De sa première année un grand nombre de ses élèves/acteurs évolue aujourd'hui dans le monde du spectacle professionnel ou amateur. On retrouve Nicolas Hirgair, comédien, auteur et metteur en scène "il a tout de suite été intéressé par l'écriture, en 3^e il a écrit "Le zapping" pièce jouée avec les élèves au théâtre de Kerhervy et aujourd'hui il est à l'affiche parisienne en tant qu'auteur de "Marié à tout prix" pièce jouée par Thierry Bécarro, Thomas Le Sous qui après avoir suivi Le cours Florent évolue lui aussi sur les scènes parisiennes, sans oublier Pierre-Antoine, Margaux et bien d'autres" précise Hélène. "Issue d'une famille d'artiste, maman fait du théâtre amateur, papa est musicien, je n'ai fait que reproduire ce qu'on m'avait donné" conclut-elle. Oui, mais avec quel talent !!!

Madame Cadieu

Henriette nous a quittés

La bonne humeur, une recette de longévité ?



Henriette Cadieu a toujours baigné dans le commerce. Ses parents étaient boulangers à Saint-Jean-Brévelay. Ensuite avec son mari, elle a tenu plusieurs hôtels : à Plumelec d'abord puis à Locminé puis d'autres encore. Puis Henriette a pris sa retraite à Guidel depuis 1970. Elle l'expliquait volontiers, cette bonne humeur qui ne la quittait pas, et qui la rendait si populaire : "dans le commerce, il fallait être gaie..." Cette joie de vivre communicative, cette sociabilité, elle l'exprimait chaque année lors du repas des anciens au cours duquel elle ne manquait jamais de danser. Henriette Cadieu nous a quittés à 103 ans après une courte maladie de survenue brutale.



Au fil des fromages
FROMAGERIE, ÉPICERIE FINE

Sophie et Stéphane Masson nous proposent depuis avril un large choix de fromages, condiments, épices et vins.
Contact : 1 rue Marc Mouëlo
06 64 03 48 84
Ouverture : de 9h30 à 13h du mardi au dimanche et tous les jours fériés. et de 16h à 19h sauf les dimanches et mercredis.



Easy Fuites
RECHERCHE DE FUTITES, ASSÈCHEMENT

Sébastien Prévost s'adresse aux pros et aux particuliers pour la recherche non destructive de fuites et l'assèchement des locaux et maisons. Il utilise des moyens techniques ne nécessitant pas de casser murs et cloisons.
Contact : 9 "les cottages de Scubidan"
06 71 15 72 56
sebastien.prevast@easyfuites.com



Anthony Le Borgne
KINÉ OSTÉOPATHE

Anthony Le Borgne a ouvert son cabinet de kinésithérapie, de massage et d'ostéopathie depuis fin avril.
Contact : 21 Rue de l'Océan
02 90 61 37 89
leborgne.osteopathe@gmail.com
Ouverture : de 8h30 à 20h du lundi au vendredi



Contact : Jacques Grévès
Adjoint aux Sports
greves.sport@mairie-guidel.fr

Triathlon IRON BREIZH

Un évènement sportif et un spectacle à voir

Cette deuxième édition du triathlon de Guidel Plages est organisée par le club "Guidel Triathlon" en partenariat avec la ville le week-end du 19 et 20 septembre.

Samedi 19 à partir de 14h les enfants de 6 à 13 ans pourront tester cette discipline. Les départs se feront en fonction des catégories d'âge.

Dimanche 20, l'épreuve est réservée aux adultes en individuel ou en équipe relais sur un format longue distance. Les triathlètes devront faire 1.9 km de natation, 90 km de vélo et 21 km de course à pied. Avec 400 concurrents attendus, le départ natation réservera un spectacle de grande ampleur dans l'estuaire de la Laïta.

À l'issue de l'épreuve de natation, les athlètes enchaîneront la partie cycliste sur la route côtière, puis traverseront les communes de Quimperlé, Baye,

Riec-sur-Belon, Moëlan-sur-Mer et Clohars-Carnoët puis retour sur Guidel. Ils s'élanceront alors pour la partie course à pied sur un parcours sélectif, avec 3 boucles de 7 km où les nombreux supporters pourront les encourager.

Guidel-Plages sera neutralisée à la circulation pour assurer la sécurité de tous mais des déviations faciliteront l'accès à l'évènement avec une libre circulation pour les riverains.

Avec un besoin de 150 bénévoles, l'organisation est à la recherche de toute personne souhaitant prendre part à l'évènement.



Renseignements

sur le site www.ironbreizh.com

Contact :

Laurent Graignac au 06 10 05 90 42

Animations d'été pour vos enfants

Service Jeunesse et Étoile Saint Jean

Une grande diversité de loisirs pour tous les âges.

> de 3 à 11 ans



Le centre aéré à la Villeneuve Ellé DU 6 AU 31 JUILLET.

Avec l'association l'Étoile St Jean : baignades, patinoire, escalade, poneys, courses, peintures, dessin. Des mini-camps sont proposés : Zoo-logis, Ty Nadan, Kerguelen...

DU 3 AU 31 AOÛT.

"tour du monde en 21 jours" avec l'équipe de Saute-Mouton : découverte des saveurs, des masques du monde, création de fresque, d'un cheval multicolore, de tipis... Sorties à la journée : Piscine, mini-golf, poney à Lanester, Kingoland à Locminé, Ranch "Calamity Jane" à Languidic...

> de 10 à 17 ans



Le centre de loisirs Vac'actives

Cet été pendant les vacances, l'activité bat son plein. Sport, loisirs, et activités manuelles sont au programme :

kayak, surf, char à voile, tournois des trois ballons, hand-ball, basket, base-ball, jeux bretons, escalade, karting, boxe, bowling, Aventure parc...

JUILLET ET AOÛT.

> de 14 à 19 ans



La Maison des Jeunes

Pendant les après-midi estivales, de nombreuses activités et jeux vous sont proposés (accessible aux ados munis d'un pass MDJ) : animations crêpes, jardinage, sports collectifs, tournois de pétanque, billard, baby foot, Wii, ...

2 dates à retenir :
LE 30 JUILLET. Une soirée billard
LE 25 AOÛT. Une sortie Karting



Inscriptions & programmes :

Service Jeunesse à Avalon : 02 97 65 09 47 / www.guidel.com
Étoile St Jean : 02 97 65 06 92 / www.siteetoilesaintjean.fr



Subvention aux associations

Comment valoriser les subventions en nature et être juste dans l'attribution des subventions en numéraire

Le rôle des associations dans la vie communale est aujourd'hui majeur : elles sont indispensables à l'animation et au vivre-ensemble.

Avec 152 associations à ce jour, notre commune peut être fière de présenter à la population une offre complète dans tous les domaines de la culture, du divertissement, du sport ou d'activités. Aussi s'agit-il pour la municipalité d'accompagner cette vie foisonnante, en prenant en compte une nouvelle donne. Le contexte

financier du moment est plus difficile qu'autrefois. Il faut aussi prendre en compte la nouvelle législation qui impose aux communes de valoriser toute subvention en nature (aide indirecte), ce qui a conduit la ville de Guidel à mener une réflexion globale sur ses rapports avec les associations.

La réflexion a d'abord conduit à valoriser les contributions municipales en nature accordées aux associations comme la loi l'exige désormais. Cela concerne l'ensemble des moyens municipaux mis à disposition tant dans le domaine



technique, matériel et personnel que patrimonial à travers la mise à disposition de salles et / ou terrains sportifs.

A titre d'exemple, nous valorisons la mise à disposition d'une salle de Ti An Holl (Maison des Associations) à 5 € par créneau multiplié par le nombre de semaines d'utilisation. L'usage des terrains de sport à 20 € par semaine. Dans le même esprit, l'usage d'un chapiteau est comptabilisé à la valeur de location définie par le Conseil Municipal, y compris le personnel municipal nécessaire lorsqu'il en assure le montage.

Ce raisonnement a été suivi pour l'ensemble des salles, équipements et matériels de la Ville.

Ce travail, important est désormais terminé.

Reste la question des subventions en numéraire : les critères les plus objectifs ont été établis pour leur attribution. Ils concernent la

capacité financière, le nombre d'adhérents et notamment d'enfants, les projets et animations planifiés, l'impact social, l'implication dans la vie municipale et le niveau local, départemental, régional, national de reconnaissance des associations.

Etre toujours plus proche et à l'écoute des associations tout en étant équitable et juste dans l'attribution des subventions tant en nature qu'en numéraire, tels sont les objectifs recherchés par la municipalité.

Forum des associations

Le rendez-vous incontournable de la rentrée

Le samedi 5 septembre de 10h à 17h30 sur le site de Kerprat.



Le forum, c'est pour les Guidéolois l'occasion de s'inscrire à une activité mais aussi de rencontrer les bénévoles associatifs de la ville qui animent ce rendez-vous annuel, présentent leur activité et pourront promouvoir leurs actions et projets pour susciter de nouvelles adhésions et vocations.

Que ce soit dans le domaine des loisirs sport, entraide, culture, chacune des associations présentes aura à cœur de vous accueillir et de vous conseiller en fonction de vos envies. Venez nombreux rencontrer les associations pour développer vos talents et vous insérer encore mieux dans la vie communale !

Guide Pratique 2015/2016

L'interférence entre les Temps d'Activités Périscolaires, dans le cadre de la réforme des rythmes à l'école et l'utilisation des locaux associatifs, d'une part, et la mise en service de la nouvelle Maison des Associations en septembre 2014 d'autre part, comportaient tant d'inconnues, qu'il n'avait pas été possible de publier le "Guide pratique des associations" définissant des activités par créneau horaire, pour l'année 2014/2015.

L'expérience accumulée pendant cette année passée permet à présent d'envisager de le publier pour 2015 / 2016.

Vous trouverez au Forum des Associations et au relais associatif l'édition 2015/2016 du "Guide Pratique" mine d'information sur les activités proposées, les contacts, les lieux, les horaires...



Contact : François Hervé
Adjoint à la Culture
herve.culture@mairie-guidel.fr

Le petit festival des livres en musiques

Première édition les 16, 17 et 18 octobre



En octobre 2015, la Ville de Guidel donnera une nouvelle naissance à sa manifestation littéraire Le "Printemps des écrivains" qui, durant 17 éditions, réunissait au mois de mars des écrivains de Bretagne sous forme d'un salon du livre. Les principaux acteurs et équipements guidélois seront réunis pour écrire une nouvelle page en associant le livre à une thématique très présente à Guidel : la musique.

L'ESTRAN est reconnu pour sa programmation internationale et sa politique de création dans le domaine du jazz et des musiques improvisées. La Médiathèque compte de nombreux abonnés et dynamise la lecture publique sur le territoire. La présence historique de la Fondation Polignac - grand mécène et organisateur du festival d'été de musique classique, ainsi que de plusieurs concerts l'hiver à L'ESTRAN et d'intermèdes à la médiathèque - concourt également à la notoriété de la Ville dans le domaine musical.

Tous les atouts sont donc réunis pour construire un événement repensé, augmenté, fédérateur, cohérent et vivant, adoptant désormais la forme d'un festival sur un week-end les 16, 17 et 18 octobre : "Le petit festival des livres en musiques".

Il s'agira de parler de la musique dans les livres, chez les auteurs qui l'ont pour inspiration, et de le partager avec un large public. Combien d'auteurs, aux détours d'un entretien, se déclareront être inspirés, avoir été bouleversés par la rencontre avec la musique,

voire une musique en particulier... C'est à ces moments propices à la rencontre que nous convions le public, pour entendre les auteurs dans une autre posture que celle de la promotion de leur ouvrage dans les médias. Ce festival proposera de nombreux spectacles (certains gratuits, à voir en famille) à L'ESTRAN et à la Médiathèque, des conférences, des lectures musicales, des ateliers, des expositions, une dictée, un prix littéraire adolescents, une librairie et bien d'autres surprises... Nous y rencontrerons des auteurs pour tous les publics et y entendrons tous les genres musicaux : traditionnelle, pop-rock, rap, classique, et jazz !...

Organisation en partenariat avec :

la Fondation Polignac Ker-Jean, l'association Ar Un Dro, le Club de lecture de Guidel, la librairie guidéloise "Jojo lit et Lili joue" et l'entraide scolaire.

Renseignements : Médiathèque et ESTRAN.

Programme complet du festival : disponible début septembre sur www.livresenmusiques.com

Donnons de la Voix 2016

La big bande fout le bazar

Après le grand succès de la reprise de Starmania à L'ESTRAN en avril dernier, la manifestation "Donnons de la Voix" qui réunit des chanteurs amateurs guidélois fera la fête sur des airs de Michel Fugain. Avant le grand rendez-vous final du concert du 21 mai 2016, les chanteurs et chanteuses volontaires doivent s'inscrire avant le 30 septembre par courriel à donnonsdelavoix@lestran.net en précisant la catégorie "soliste" (pour recevoir la liste des morceaux choisis afin de présenter une chanson à l'audition du 31 octobre à L'ESTRAN) ou en catégorie "chœur" pour un essai de voix. Ce projet est à l'initiative de la Ville de Guidel en partenariat avec Les Ateliers Musicaux.

Renseignements :

donnonsdelavoix@lestran.net

Ateliers musicaux Guidel

Du nouveau pour la rentrée

Après une fin d'année riche en prestations notamment lors des différentes auditions du mois de juin et lors de la fête de la musique, l'école de musique prépare la rentrée avec au programme l'ouverture d'une classe de batterie et la création de nouvelles activités collectives telles que les ateliers recording, rythmes et groupes vocaux (15-18 ans et adultes). L'école rouvrira le 17 août et sera présente au forum des associations le 5 septembre.

Renseignements :

02 97 02 93 80

amg.guidel@wanadoo.fr

www.amg-ecoledemusiqueguidel.fr

L'ESTRAN saison 15/16

Demandez le programme

L'ESTRAN propose de découvrir la programmation de sa nouvelle saison 2015-2016 dans une brochure de 70 pages ou un résumé de 8 pages disponibles dans les lieux publics de la ville. Son tout nouveau site internet www.lestran.net (adresse inchangée) vous permet de voir et entendre des extraits des concerts et spectacles choisis et d'acheter vos billets en ligne à tout moment, même au cœur de l'été.

Billetterie : ouverte à partir du 2 septembre (du mardi au vendredi 14h-18h)

Renseignements : www.lestran.net

Les élus "Guidel autrement"

ZAC : des concessions généreuses

Nous nous sommes abstenus sur le projet de ZAC présenté en Conseil Municipal en mars dernier car nous estimons que l'équipe municipale n'a pas suffisamment défendu les intérêts financiers de la commune.

Dans les cessions consenties au promoteur, il y a, d'une part 32 000 m² (dont le stade de Polignac et une parcelle agricole d'1,3 ha en limite sud du bourg) pour un coût total de 500 000 €, soit 17,18 €/m² et, d'autre part, des biens communaux situés en centre-ville (place Jaffré, rue Marc Mouello...). En complément, le concessionnaire devra acquérir un foncier privé (dont 2 parcelles agricoles) d'une surface totale de 5,3 ha pour 2 millions d'euros.

L'estimation financière de l'opération ne prend absolument pas en compte l'enveloppe de 5.5 Millions d'euros nécessaire au transfert du stade de Polignac prévu dans l'opération de restructuration du complexe sportif de Kergroez. En outre, la relocalisation et la reconstruction de la Maison des Anciens, du boulodrome, des salles paroissiales... ne sont pas financées. Toutes ces opérations pourtant nécessaires ne font l'objet aujourd'hui

d'aucune programmation et d'aucun échéancier.

Cette absence de vision globale et de prospective, ce défaut d'exigence envers le promoteur entraîneront à terme une note salée pour le contribuable guidelois.

Terrain synthétique : nos réserves

Pourtant favorables à la réalisation d'un terrain synthétique à Kergroez, nous sommes très réservés sur le projet municipal qui présente plusieurs risques. Ils portent sur :

Le budget : l'estimation des travaux est actuellement de 860 000 euros pour une prévision budgétaire de 750 000 euros.

Les délais : les travaux ne seront pas achevés pour la rentrée de septembre prochain, avec pour conséquence, une absence de terrain d'entraînement pour les pratiquants du football et de rugby.

Le contenu technique : le terrain ne satisfait pas aux exigences d'homologation requises pour la compétition de niveau régional en raison notamment de l'insuffisance des espaces de dégagement. Pour le Maire, cette homologation n'est pas essentielle. Si le maître d'œuvre se fait fort d'obtenir une dérogation qui reste à

confirmer, cet artifice ne peut pas constituer une solution pérenne.

Le coût d'entretien : nous n'avons aucune estimation de cette dépense qui sera annuelle. La durée de vie d'un terrain synthétique est estimée à 8 ans sous réserve d'effectuer un entretien conforme aux recommandations techniques et d'avoir une utilisation limitée à 40 heures par semaine.

Une fréquentation des scolaires conjuguée aux entraînements et compétitions pour adultes et jeunes entrainera nécessairement une utilisation supérieure à ces recommandations, se traduisant par une usure prématurée du terrain.

Ce projet présente trop de faiblesses : un terrain non homologué soumis à une dérogation pour la pratique des compétitions, un risque planning, tout cela pour un coût supérieur aux prévisions budgétaires. Ne faut-il pas revoir ce projet de début de mandat ?

Plus d'informations sur : www.guidel-autrement.fr

Les élus de Guidel Autrement : Robert Henault, Laure Detrez, Maurice Le Teuff, Michelle David, Pierre-Yves Le Grognec

Les élus "Nouvel élan pour Guidel"

Les élus de "Nouvel élan pour Guidel" n'ont pas souhaité s'exprimer dans ce magazine Terre & Mer.

Les élus de Nouvel élan pour Guidel : Caroline Pecchia-Bouhourd et Pierrick Le Dro

Terrain synthétique

Un projet validé par le comité de pilotage

Budget, délais, contenu technique, coût d'entretien sont maîtrisés.

Rappelons d'abord que le terrain en synthétique entre dans le cadre du projet de renforcement du complexe sportif de Kergroëz, rendu nécessaire par le transfert du stade Polignac mais envisagé depuis 1985.

Afin d'assurer le suivi de cette opération un comité de pilotage associant des élus des trois groupes représentés au conseil municipal, des représentants des clubs sportifs et des établissements scolaires a été constitué. Lors de sa première réunion en janvier 2015 le comité de pilotage a recommandé et validé l'implantation du "synthétique" sur le terrain nord-est et demandé, bien qu'il ne soit pas destiné à devenir le terrain d'honneur, son homologation au niveau E4 permettant ainsi des compétitions en cas d'indisponibilité du terrain principal. L'avant-projet a été validé lors du second comité tenu en mai 2015.

Les dérogations aux normes du E4 assorties des mesures compensatoires proposées par le maître d'œuvre ont été approuvées par les sportifs comme par tous les autres membres du comité.

Sur le plan budgétaire, la somme votée par le Conseil municipal est de 825 000 €. La prévision de dépenses d'honoraires (maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage...) est de 60 000 € environ ce qui laisse un montant de 765 000 € pour les travaux. Ceci est tout à fait proche de l'estimation du maître d'œuvre (768 000 € en solution de base). Toutefois, le montant réel des travaux ne pourra être connu qu'à l'ouverture des offres.

Sur le plan des délais, le besoin du club de football exprimé en comité de pilotage est de disposer de la nouvelle surface à la fin du mois d'octobre. C'est, en effet, un challenge difficile à tenir ! Il a pourtant été décidé de le relever. Au jour où ces

lignes sont écrites, l'appel d'offres "travaux" est en cours, ce qui permet d'envisager le démarrage des travaux au début du mois d'août et une remise des ouvrages, sauf aléa météorologique important, à la fin octobre.

Quant à l'entretien, celui-ci a été détaillé lors du comité de pilotage : il nécessite un "brossage" hebdomadaire par les services techniques et une intervention annuelle d'entreprise spécialisée (5 000 € TTC).

Remettre en cause maintenant, ce projet qui a reçu l'approbation résolue des représentants des sportifs et le soutien unanime de tous les membres du comité de pilotage, irait à l'encontre des besoins des footballeurs et plongerait le club dans de grosses difficultés d'organisation.

*Les élus de
Ensemble vers Guidel 2020*

Quel SCOT pour le pays de Lorient ?

Autrefois, c'était le Préfet qui gérait les grands projets à travers le schéma départemental d'aménagement et d'urbanisme (SDAU).

Les communes déclinaient les leurs avec les plans d'occupation des sols.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000 a modifié la donne : aux "pays" de prendre les dispositions utiles à leur développement, à travers les schémas de cohérence territoriale (SCOT), aux communes d'établir leur plan local d'urbanisme".

Ainsi le SCOT du "pays de Lorient" (Lorient Agglomération et Blavet Bellevue Océan) est-il entré dans sa phase exécutoire en Mars 2007.

Il est désormais mis en révision, pour prendre en compte le territoire de la Communauté de Communes de Plouay (qui aurait dû être concerné dès l'origine) et intégrer les dispositions du Grenelle de l'Environnement (Loi ENE de 2010), et répondre aux exigences de la loi ALUR (Loi DUFLLOT de 2013).

Bien que l'on mesure à quel point l'exercice est contraint par l'empilement des

lois successives, on suppose que ce nouveau SCOT a pour objectif de répondre aux attentes de la population. Quelles sont-elles et quels projets de société veut-on promouvoir ?

En réalité, les attentes de la population tiennent en quelques mots : "vivre et travailler au Pays". Cela implique que le SCOT donne des possibilités de dynamiser l'activité grâce à de grands projets dans les domaines industriel, commercial, touristique ; et que l'on forme la jeunesse aux débouchés actuels et futurs ; que l'on permette la création de logements.

Le précédent SCOT a-t-il apporté des évolutions de nature à satisfaire à ces exigences ?

Il n'a été fondé en réalité, que sur le "développement durable et solidaire" : économies des ressources, protection du capital environnemental, développement

d'une image de qualité, organisation urbaine fondée sur la proximité.

Lutte contre l'étalement urbain, contre l'augmentation du trafic automobile, contre la consommation d'énergie, contre l'atteinte aux espaces agricoles, constituent le cœur du projet, avec le report en périphérie des logements sociaux des villes centres. Mais on y chercherait en vain de grands projets d'infrastructure de développement

Avec quelques années de recul, on peut faire le constat que cette logique protectrice a apporté les résultats qu'on pouvait redouter : atonie de l'économie et de la construction au Pays de Lorient.

Reste à espérer que pour le nouveau SCOT le logiciel sera différent pour répondre aux attentes de la population identique aujourd'hui à ce qu'elles étaient hier : "Vivre et travailler au Pays".

Rendez-vous à Guidel

Plus de détails dans la *Compi' estivale*

JUILLET

- **MERCREDI 1^{er}**
Les bouquinistes
9h-18h // Cœur de station
Marché à la Ferme
17h-20h // La Saudraye
- **VENDREDI 3**
Les Renc'Arts
20h // Cœur de station
- **SAMEDI 4**
Loto Société de Chasse
20h // Salle de Kerprat
- **DIMANCHE 5**
Kir breton
11h30 // Parvis Église
Portes ouvertes
10h-18h // Club de l'Amitié
Course à-Bas La Laita
Par le Groupe Athlétique Guidélois (distance : 11 & 18 km)
9h30 // Prat Foën
- **MARDI 7**
Conseil Municipal
20h30 // Mairie
Cirque français
La Saudraye
- **MERCREDI 8**
Les bouquinistes
9h-18h // Cœur de station
Marché à la Ferme
17h-20h // La Saudraye
- **VENDREDI 10**
L'heure du conte
11h // Médiathèque
Les Renc'Arts
20h // Cœur de station
- **DIMANCHE 12**
Kir breton
11h30 // Parvis Église
Art dans la Rue
8h-20h // Guidel Plages
Les bouquinistes
9h-18h // Cœur de station
- **LUNDI 13**
Bal - Feu d'artifice
Tombée de la nuit // Guidel Plages
- **MERCREDI 15**
Les bouquinistes
9h-18h // Cœur de station
Marché à la Ferme
17h-20h // La Saudraye
Festival Polignac
20h45 // Église
Cirque William
La Saudraye
- **JEUDI 16**
7 Chapelles en Arts
18h // La Pitié
- **VENDREDI 17**
L'heure du conte
11h // Médiathèque
- Les Renc'Arts**
20h // Cœur de station
- **DIMANCHE 19**
Kir breton
11h30 // Parvis Église
Pardon La Madeleine
10h30 // La Madeleine
- **MARDI 21**
Festival Polignac
20h45 // Église
Cirque T. Zavatta
La Saudraye
- **MERCREDI 22**
Les bouquinistes
9h-18h // Cœur de station
Marché à la Ferme
17h-20h // La Saudraye
- **JEUDI 23**
7 Chapelles en Arts
14h // St Michel
Festival Polignac
20h45 // Église
- **VENDREDI 24**
L'heure du conte
11h // Médiathèque
Les Renc'Arts
20h // Cœur de station
- **V 24 - S 25 - D 26**
Braderie des commerçants
Guidel Centre
- **SAMEDI 25**
Don du sang
9h30-13h // Club de l'Amitié
Loto Taol Skoaz
20h // Salle de Kerprat
- **DIMANCHE 26**
Kir breton
11h30 // Parvis Église
Troc et puces La Guidéloise Foot
9h-18h // Stade de Polignac
Festival Polignac
20h45 // Église
- **MARDI 28**
Festival Polignac
20h45 // Gd Théâtre Lorient
- **MERCREDI 29**
Marché à la Ferme
17h-20h // La Saudraye
Cirque Europa
La Saudraye
- **JEUDI 30**
7 Chapelles en Arts
14h // Église
Festival Polignac
20h45 // Gd Théâtre Lorient
- **VENDREDI 31**
L'heure du conte
11h // Médiathèque
Les Renc'Arts
20h // Cœur de station

AOÛT

- **DU 1^{er} AU 31**
Expo Béatrice Ducrest
Médiathèque
- **SAMEDI 1^{er}**
7 Chapelles en Arts
20h45 // Locmaria
- **DIMANCHE 2**
Kir breton
11h30 // Parvis Église
- **LUNDI 3**
7 Chapelles en Arts
20h45 // La Madeleine
- **MERCREDI 5**
Les bouquinistes
9h-18h // Cœur de station
Marché à la ferme
17h-20h // La Saudraye
7 Chapelles en Arts
20h45 // St Matthieu
Cirque Pinder
La Saudraye
- **JEUDI 6**
Don du sang
10h-15h // Club de l'Amitié
7 Chapelles en Arts
14h // Locmaria
- **VENDREDI 7**
L'heure du conte
11h // Médiathèque
- Les Renc'Arts**
20h // Cœur de station
- 7 Chapelles en Arts**
20h45 // St Michel
- **DIMANCHE 9**
Kir breton
11h30 // Parvis Église
Art dans la Rue
8h-20h // Guidel Plages
Pardon St Laurent
10h30 // St Laurent
- **MARDI 11**
Les Renc'Arts
18h30 // Cœur de station
- **MERCREDI 12**
Les bouquinistes
9h-18h // Cœur de station
Marché à la ferme
17h-20h // La Saudraye
Les Renc'Arts
20h // Cœur de station
Cirque L. Fratellini
La Saudraye
- **JEUDI 13**
7 Chapelles en Arts
18h // La Madeleine
Festival Polignac
20h45 // Gd Théâtre Lorient
Loto
- Organisé par Taol Skoaz
20h // Salle de Kerprat
- **VENDREDI 14**
Marathon photo
Organisé par la ville de Guidel
10h-17h // Mairie
L'heure du conte
11h // Médiathèque
Bal populaire et Nuit Étoilée
Tombée de la nuit // Guidel Plages
- **SAMEDI 15 - DIMANCHE 16**
Pardon de La Pitié
Sa. 18h30 - Di. 10h30 // La Pitié
- **DIMANCHE 16**
Kir breton
11h30 // Parvis Église
- **LUNDI 17**
7 Chapelles en Arts
20h45 // St Fiacre
- **MERCREDI 19**
Les bouquinistes
9h-18h // Cœur de station
Marché à la ferme
17h-20h // La Saudraye
7 Chapelles en Arts
20h45 // St Laurent
- **VENDREDI 21**
L'heure du conte
11h // Médiathèque
- Les Renc'Arts**
20h // Cœur de station
- Cirque Bostok**
La Saudraye
- **SAMEDI 22**
7 Chapelles en Arts
20h45 // La Pitié
- **DIMANCHE 23**
Kir breton
11h30 // Parvis Église
- **MERCREDI 26**
Les bouquinistes
9h-18h // Cœur de station
Marché à la ferme
17h-20h // La Saudraye
Les Renc'Arts
20h // Cœur de station
Spectacle clowns
La Saudraye
- **VENDREDI 28**
L'heure du conte
11h // Médiathèque
Les Renc'Arts
20h // Cœur de station
- **DIMANCHE 30**
Kir breton
11h30 // Parvis Église
Pardon Locmaria
10h // Locmaria

SEPTEMBRE

- **VENDREDI 4**
Les Renc'Arts
20h // Cœur de station
- **SAMEDI 5**
Forum des Associations
10h-17h30 // Salle de Kerprat
- Accueil des nouveaux guidélois**
10h30 // L'ESTRAN
- **SAMEDI 19 - DIMANCHE 20**
Triathlon Iron Breizh
Organisé par Guidel Triathlon
- **DIMANCHE 20**
Pardon St Matthieu
10h30 // St Matthieu
- **DIMANCHE 27**
Pardon St Michel
10h30 // St Michel
- Troc et Puces**
Organisé par le Tennis Club
8h30-18h // Salle de Kerprat